

Avis voté en plénière du 9 avril 2019

Climat-Énergie : la France doit se donner les moyens - Avis sur les projets de SNBC et de PPE

Déclaration du groupe environnement et nature

Alors que nous examinons les instruments programmatiques fondamentaux que sont la Stratégie nationale bas carbone et la PPE, il faut rappeler que, dans un cas comme dans l'autre, les trajectoires prévues n'ont pas été respectées. Ces documents doivent désormais engager le gouvernement. Les émissions de carbone sur la période 2015-2018, en particulier dans les secteurs du transport et du bâtiment, responsables chacun de plus du quart de nos émissions, sont loin au-dessus des objectifs de réduction visés.

Pour compenser cet échec, on renforce les ambitions pesant sur le futur, avec une accélération de la trajectoire dessinée par les « budgets carbone » à partir de 2023. C'est rendre l'avenir comptable des errements du passé. C'est pourquoi la préconisation demandant que le gouvernement indique les moyens qui permettront d'y parvenir, et les mette en place effectivement, est pour nous la plus importante.

Mais avant d'évoquer les autres mesures, un rappel s'impose. La substitution de l'objectif de neutralité carbone au facteur 4, dont nous avons traité dans notre avis précédent, oblige à mobiliser les puits de carbone que sont, notamment, les milieux naturels. Une première condition du succès consiste à procéder à l'évaluation des capacités de stockage des sols agricoles, des prairies et des pâturages.

Les préconisations précisent par ailleurs : relancer une trajectoire de la contribution climat-énergie traduisant un « signal-prix » cohérent. Mieux assurer l'accompagnement social des mesures de fiscalité écologique. En finir avec les exonérations dont bénéficient les transports internationaux (notre groupe rappelle que dès l'an 2000, l'Union Européenne s'était engagée à aller dans ce sens). Augmenter les objectifs quantitatifs de déploiement des ENR. Préciser et financer les programmes de recherche, lutter contre les passoires énergétiques et bien sûr, améliorer la gouvernance : toutes ces pistes nous paraissent justifiées, et c'est pourquoi le groupe environnement et nature votera cet avis.

Pour finir néanmoins, soulignons que la baisse de la consommation énergétique en 2030 doit être d'au moins 20 %, comme s'y est engagé le ministre François de Rugy ici même.